



Mythic® 10 SC

La nouvelle solution sans pyréthriinoïde dans la lutte contre les punaises de lit, les fourmis et blattes.

Efficacité et rentabilité

Mythic® 10 SC est fourni en flacons de 500 ml contenant 106 g/litre de chlorfénaypr en suspension aqueuse.

Il doit être dilué dans l'eau à raison de 16 ml/litre, et s'applique à l'aide d'un pulvérisateur conventionnel ou d'un atomiseur permettant de pulvériser de grosses gouttelettes. Chaque flacon est doté d'un réservoir gradué intégré, pour un mélange aisé et sûr.

Verser la quantité d'eau requise dans le pulvérisateur, ajouter la dose de Mythic® 10 SC (concentré en suspension aqueuse) mesurée puis secouer énergiquement afin de garantir l'homogénéité du mélange. Il est également recommandé de bien mélanger le produit après toute pause prolongée. Lors de la pulvérisation, veiller à ce que les zones ciblées soient couvertes de façon uniforme, sans humidifier de façon excessive, en évitant tout ruissellement.

Pour le traitement des crevasses ou des canalisations, un taux d'application d'une seconde pour 0,01 m3 (10 litres) de volume est recommandé.

Mythic® 10 SC contre les fourmis

Mythic®10 SC a passé avec succès les tests d'efficacité selon la méthode CEB actuelle avec comme espèce visée : *Lasius niger*, la fourmis des jardins.

Dans ces conditions, **Mythic®10 SC**, appliqué à la dose de 8 ml de produit par litre d'eau pour traiter 20m² a montré :

une efficacité totale et rapide une persistance d'au moins 2 mois après l'application sur des supports variés comme ciment et carrelage.

Mythic® 10 SC se met instantanément en suspension dans l'eau. Afin d'obtenir un mélange homogène, il est conseillé de remplir dans un premier temps le pulvérisateur avec de l'eau jusqu'à la moitié du volume souhaité, puis de verser la dose adéquate de **Mythic® 10 SC** et de compléter avec le volume d'eau nécessaire en veillant bien à ce que la suspension soit homogène. En cas d'interruption de l'application, il est recommandé de ré homogénéiser par agitation de la solution.

Mythic® 10 SC: 106 g/l chlorfénaypr

Cette notice est donnée à titre de conseil.
Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Mythic® et Fendona® sont des marques déposées de BASF.
Utilisez les biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter:

BASF France - Division Agro
21 chemin de la Sauvegarde 69134 ECULLY,
France Tél. : 04 72 32 45 45
www.pestcontrol.basf.fr

 **BASF**
We create chemistry

Mythic® 10 SC

La nouvelle solution sans pyréthriinoïde dans la lutte contre les punaises de lit, les fourmis et blattes.



- Une nouvelle famille chimique, sans lien avec les pyréthriinoïdes
- Efficacité prouvée sur les problématiques contre les insectes.
- Un usage homologué dans tous les environnements

Les solutions les plus efficaces pour vos problèmes de nuisibles.

 **BASF**
We create chemistry

Mythic® 10 SC

Mythic® 10 SC est un nouvel insecticide sans pyréthrinolide et sans effet répulsif, particulièrement performant contre les punaises des lits.

L'efficacité de **Mythic® 10 SC** contre les punaises des lits résistantes aux insecticides a été largement démontrée dans des applications professionnelles à l'international.

Mythic® 10 SC est un insecticide destiné aux traitements en application de surface à l'intérieur des habitations. Il est facile d'emploi.

Mythic® offre un contrôle efficace.

Mythic® est facile d'application et sûr d'utilisation.

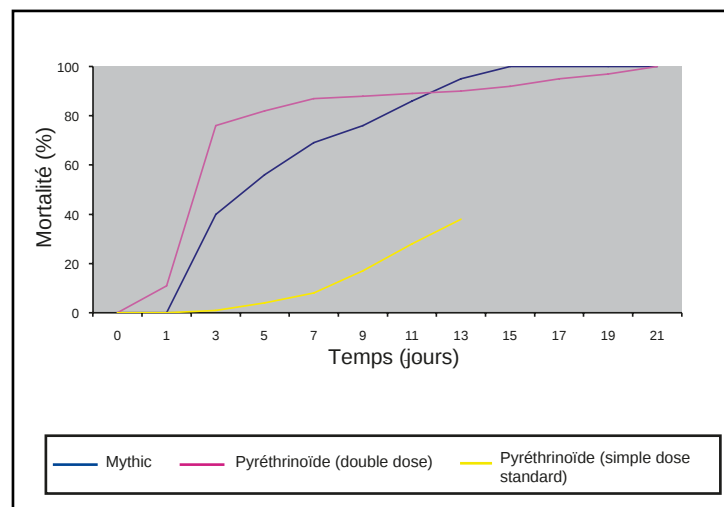
Une nouvelle famille chimique, sans lien avec les pyréthrinolides.

Mythic®10 SC offre aux applicateurs européens une nouvelle classe d'agents chimiques, dotés d'un nouveau mode d'action, pour lutter contre les punaises des lits. Sa matière active, le chlorfénapyr, ne s'active qu'après ingestion, et provoque la paralysie et la mort des insectes en empêchant leurs cellules de générer de l'énergie.

Mythic®10 SC est non neurotoxique, donc les punaises de lits se comportent normalement après leur exposition au produit. Elles meurent ensuite, assez vite, mais discrètement, généralement dans les nids, sans empêcher leurs congénères d'accéder aux zones traitées.

Son efficacité sur des populations résistantes aux autres insecticides, en fait un outil précieux dans l'arsenal des professionnels de la lutte anti-nuisible.

Figure 1: Graphique montrant l'effet du chlorfénapyr sur une population de punaises montrant des signes de résistance aux pyréthrinolides.



Permet le contrôle des punaises de lit même sur les chantiers difficiles.

Largement utilisé à l'échelle mondiale depuis 2001 pour lutter contre les termites et en protection des cultures, le chlorfénapyr a été homologué pour la première fois contre les punaises des lits aux Etats-Unis en 2006. Depuis il est devenu un outil essentiel pour de nombreux applicateurs professionnels d'Amérique du Nord.

Des essais ont démontré que **Mythic®10 SC** est très efficace dans la lutte contre les punaises des lits résistantes aux autres insecticides.

Initialement moins rapide d'action que les pulvérisations à action de choc conventionnelles, le chlorfénapyr permet d'éliminer les punaises de lit dans un délai de 7 à 10 jours, contre 21 jours ou plus pour les pulvérisations de pyréthrinolides couramment utilisés.

Lorsqu'une efficacité immédiate (action de choc) est requise, **Mythic®10 SC** s'intègre dans un programme de traitements avec d'abord **Fendona®6 SC** puis **Mythic®10 SC**.

Contrairement à de nombreux insecticides pyréthrinolides répulsifs, le chlorfénapyr permet d'éviter la dispersion des punaises de lit. Les punaises ne se propagent donc pas, **Mythic® 10 SC** n'étant pas répulsif.

Simple d'utilisation et inodore.

La formulation de **Mythic®10 SC** sous forme de suspension concentrée en phase aqueuse est facile à mélanger et à appliquer dans les fissures, les interstices et les crevasses avec un pulvérisateur manuel.

Il est recommandé d'intégrer **Mythic®10 SC** dans des programmes de pulvérisation conventionnels pour remplacer les pyréthrinolides lorsqu'une résistance est suspectée.

Mode d'application :

- Avant tout traitement, il faut vider placards et meubles et pousser tous les meubles afin de les dégager. Une inspection minutieuse du site est nécessaire.

Regarder plus particulièrement les lits dans leur ensemble en insistant sur la tête de lit, les coussins, les rideaux, les tiroirs, les plinthes, les moquettes.

- Nettoyer et passer l'aspirateur dans la chambre avant traitement.

- Le traitement doit être minutieux, sans oublier de zones où peuvent se cacher des punaises de lit. La chambre doit être inoccupée.

Pulvériser à basse pression les cadres et têtes de lit, les sommiers, les matelas et tous les trous et fissures dans les sols et murs adjacents, les angles des murs. Les moquettes peuvent être traitées.

Ne pas oublier de traiter les meubles qui sont adjacents aux lits ; l'arrière des cadres, peintures...

- Si le matelas est fortement infesté, il est préférable de le changer. S'il est conservé, passer l'aspirateur le long des coutures, des plis et des boutons et traiter ces mêmes zones. Après le traitement le matelas devra alors être placé à l'intérieur d'une housse de matelas hypoallergénique pour une période de 12 mois.

- Les vêtements doivent être lavés à haute température.

- Ne pas pulvériser sur les linges de lits (ex draps) et autres éléments qui pourraient être en contact direct avec les occupants de la pièce (housses, coussins, tissus d'ameublement...)

- Attendre que le produit ait séché avant de rentrer dans la chambre. Une aération peut accélérer le séchage.

- Une visite de contrôle une dizaine de jours après le traitement est conseillée.

- Une seconde application est conseillée après environ 1 mois après le premier traitement.

En cas de forte infestation, un troisième traitement peut être nécessaire.

Mythic®10 SC est également utilisable contre les fourmis.

Mythic® 10 SC s'applique en application de surface aux abords immédiats des habitations (traitements périphériques des maisons).

Taux de dilution sur fourmis :

40 ml de produit concentré pour 100 m² soit
8 ml de spécialité dans 0,992 L d'eau pour 20 m²

Mode d'application :

S'agissant de traitements de surface :

- Bien identifier l'espèce à combattre et les zones avec présence de colonies. Le produit qui est transporté par les fourmis aux autres insectes de la colonie provoque une destruction différée.

- Bien mouiller les surfaces sans atteindre le point de ruissellement et adapter le volume de solution au type de support.

- Ne pas laver les parties traitées pendant 48 heures.

- Aération : suivre les recommandations de l'applicateur.